

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Le procès environnemental :

du procès sur l'environnement
au procès pour l'environnement



Lundi 21 octobre 2019

de 09h00 à 17h30

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo



manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats

09h00 Accueil des participants

09h15 Ouverture

François MOLINS, procureur général près la Cour de cassation

Loïc CADIET, professeur à l'école de droit de la Sorbonne, président du conseil scientifique de la mission droit et justice (GIP)

10h00 Présentation du rapport " le procès environnemental : des procès sur l'environnement au procès pour l'environnement"

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, professeure à l'université Jean Moulin Lyon 3

Eve TRUILHÉ, directrice de recherche au CNRS

10h20 Pause café

10h35 **L'ouverture du procès environnemental**

Présidée par Jean-Baptiste PARLOS,
conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation

Les procès climatiques, laboratoire d'expérience de la globalisation des procès environnementaux

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de recherche au CNRS

Le verdissement de la recevabilité des requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme

Jean-Pierre MARGUÉNAUD, professeur à l'université de Limoges

Les recours fondés sur les droits constitutionnels, regard comparatiste

Marthe STEFANINI, directrice de recherche au CNRS

Laurence GAY, chargée de recherche au CNRS

Le procès dans l'ordre transnational

Olivera BOSKOVIC, professeure à l'université Paris Descartes

12h30 Déjeuner

14h00

Le déroulement du procès environnemental

Présidé par Thierry FOSSIER,
conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation

Le procès environnemental devant le juge administratif
Olivier LE BOT, professeur à l'université Aix-Marseille

Le procès environnemental devant le juge pénal
Jean-Baptiste PERRIER, professeur à l'université Aix-Marseille

La spécialisation des juges dans le domaine environnemental
Corinne BLÉRY, professeure à l'université polytechnique Hauts-de-France

Les procès environnementaux fictifs
Christophe TRAINI, professeur à l'institut d'études politiques d'Aix en Provence

15h30 Pause

15h45

Débats avec les parties prenantes

Présidés par François-Guy TRÉBULLE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne, université Paris 1

Yann AGUILA, avocat, président de la Commission environnement du club des juristes

Anaïs BERTHIER, juriste, représentante ONG Clientearth

Françoise LABROUSSE, avocat, secrétaire générale du club des avocats environnementalistes

Sébastien MABILE, avocat, président de la Commission "Droit et Politiques environnementales" du comité français de l'UICN

Vincent DELBOS, inspecteur général de la justice

17h30 Propos conclusifs

Gilles MARTIN, professeur émérite de l'Université Côte d'Azur, GREDEG, CNRS